



Droit pénal

La Commission européenne souhaite mettre à disposition du matériel de formation qui sera utile à la fois aux praticiens du droit pour leur propre usage et aux formateurs en tant que ressource pour leur travail dans le domaine du droit pénal.

Justice pénale de l'Union européenne

Principe de reconnaissance mutuelle

Les droits des victimes

Justice réparatrice

Formation linguistique

Interprétation juridique dans le cadre des procédures pénales

Justice pénale de l'Union européenne

Lignes directrices pour la formation en matière de justice pénale européenne (Réseau européen de formation judiciaire – REFJ)

Le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ) a élaboré des lignes directrices pour la formation dans le domaine de la justice pénale à l'attention des formateurs. Celles-ci sont régulièrement mises à jour et évaluent les thèmes principaux qui sont pertinents pour la formation judiciaire dans ce domaine. Elles établissent la liste des sujets potentiels, des documents pertinents et de la jurisprudence correspondante, émettent également des recommandations quant aux profils pertinents de formateurs et de participants pour chaque thème et suggèrent des méthodologies de formation adaptées. Les lignes directrices sont disponibles en [anglais](#).

Matériel de formation prêt à l'emploi sur les questions de justice pénale de l'Union européenne

Le matériel de formation couvre huit thèmes différents du droit pénal de l'Union et s'adresse aux juges, procureurs et avocats, ainsi qu'aux autres professionnels de la justice. D'abord destiné aux formateurs, il pourra bien sûr être utilisé par tous les professionnels de la justice. Il fournit des informations sur la législation en vigueur en ce qui concerne la coopération judiciaire en matière pénale, l'application nationale des instruments existants de l'Union européenne et les directions que prend la justice pénale de l'UE.

Les notes du formateur et le matériel de formation conçus pour chacun des séminaires sont disponibles ici (principalement en anglais):

Titre du séminaire	Les notes du formateur	Matériel de formation
Les changements introduits par le traité de Lisbonne à la coopération judiciaire en matière pénale: Accent sur les nouvelles compétences des institutions et la compétence des agences pertinentes de l'UE	EN(379 Kb), FR(382 Kb)	Séminaire 1 15-16/12/2011
Les instruments avant le traité de Lisbonne: Accent sur le mandat d'arrêt européen	EN(49 Kb)	Séminaire 2 15-16/02/2012
La collecte des éléments de preuve dans l'UE: Équipes communes d'enquête	EN(48 Kb)	Séminaire 3 28-29/03/2013
	EN(49 Kb)	Séminaire 4

La collecte des éléments de preuve dans l'UE: Le mandat européen d'obtention de preuves et nouveaux instruments dans le domaine		13-14/06/2013
Le recouvrement des avoirs au sein de l'Union Européenne: Décisions-cadre du Conseil de 2003, 2005 et 2006 et les nouvelles évolutions intervenues dans ce domaine	EN(48 Kb)	Séminaire 5 24-25/10/2012
Droits procéduraux des personnes soupçonnées ou poursuivies	EN(49 Kb)	Séminaire 6 12-13/12/2012
La coopération en matière pénale dans l'Union européenne: Réponse juridique au terrorisme	EN(52 Kb)	Séminaire 7 6-7/02/2013
Droit pénal matériel de l'UE	EN(46 Kb)	Séminaire 8 17-18/04/2013

Ces séminaires ont été élaborés par l'Institut européen d'administration publique (EIPA) dans le contexte d'un contrat-cadre de partenariat avec la Commission européenne de 2011 à 2013, période au cours de laquelle huit activités de formation ont été organisées dans huit États membres de l'Union.

Droits procéduraux de l'UE pour les avocats

Les guides ci-dessous ont été produits par [Fair Trials](#) et par le Groupe consultatif d'experts juridiques et fournissent des orientations à l'intention des avocats pénalistes quant à l'application des directives relatives aux droits procéduraux.

Guide: [Le droit de l'UE dans la pratique pénale](#) (en anglais)

Guide: [La directive relative au droit à l'information dans le cadre des procédures pénales](#) (en anglais)

Guide: [La directive relative au droit à l'interprétation et à la traduction](#) (en anglais)

Guide: [La directive relative au droit d'accès à un avocat](#) (en anglais)

Principe de reconnaissance mutuelle

Manuel à l'intention des magistrats et autres autorités compétentes relatif à l'émission et à l'exécution d'une demande d'exécution d'une décision de gel (Commission européenne)

Ce manuel est destiné à servir de guide aux juges, procureurs et autres autorités compétentes concernant l'émission et l'exécution d'une demande d'exécution d'une décision de gel, conformément à la décision-cadre 2003/577/JAI du Conseil du 22 juillet 2003 relative à l'exécution dans l'Union européenne des décisions de gel de biens ou d'éléments de preuve. Il doit fournir des orientations permettant d'adopter de bonnes pratiques dégagées de l'expérience acquise, tout en apportant aux juges et procureurs compétents des informations précises sur la manière de remplir les formulaires relatifs aux décisions de gel. Le manuel peut être trouvé [ici\(4413 Kb\)](#).

Les droits des victimes

Manuel sur la justice pour les victimes: sur l'utilisation et l'application de la Déclaration des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir (Office des Nations unies contre la drogue et le crime – ONUDC)

Le manuel sur la justice pour les victimes est conçu par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) comme moyen de mettre en œuvre des programmes de soutien aux victimes et d'élaborer des politiques, procédures et protocoles prenant en compte les victimes et destinés aux organes de justice pénale et autres, en contact avec les victimes. Il décrit les principales opérations permettant de mettre en place des services globaux de soutien aux victimes de la criminalité, tels que les services de conseil, de crise ou à long terme, la compensation, l'accompagnement au tribunal et d'autres services de sensibilisation. Ce manuel a été rédigé en sachant que des différences existent lorsque ces principes sont appliqués dans le cadre de différents systèmes juridiques ou de différentes structures d'aide sociale et situations de la vie. Tout ce qui est indiqué dans le guide n'est pas nécessairement pertinent, voire possible dans toute situation. Ce manuel n'est donc pas censé être normatif mais

peut être utilisé comme une série d'exemples que les juridictions pourront examiner et tester. Étant donné que les éléments présentés dans le manuel sont destinés à différents publics, les utilisateurs peuvent trouver certaines sections plus pertinentes et intéressantes que d'autres. Le manuel est disponible en [anglais](#).

Manuel de formation «Protéger les droits des enfants dans les systèmes de justice pénale» (Penal Reform International)

Le manuel de formation «Protéger les droits des enfants dans les systèmes de justice pénale» vise à fournir un guide de référence général à ceux qui travaillent dans une série de professions ou des agences du système judiciaire pénal. Le module de formation est destiné aux professionnels et aux acteurs dont le travail comprend un volet «formation», et vise à les aider à enseigner efficacement les principes exposés dans le manuel en utilisant la méthodologie de la formation basée sur l'expérience.

Ce guide porte sur les enfants qui enfreignent la loi ainsi que sur les enfants victimes et témoins. Il s'intéresse également à la problématique des enfants qui risquent de tomber sous le coup de la justice pénale. Il couvre un éventail de thèmes et de questions, parmi lesquels la protection de l'enfance, la prévention de la criminalité, la répression, le procès, les condamnations et la réhabilitation.

Le manuel élaboré par Penal Reform International est disponible en [anglais](#).

Justice réparatrice

Manuel sur les programmes de justice réparatrice, complété par le manuel des principes fondamentaux et des pratiques prometteuses sur les alternatives à l'emprisonnement (ONU DC)

Le manuel sur les programmes de justice réparatrice présente les programmes et procédures de justice réparatrice. Il expose les principaux aspects des activités participatives mises en œuvre pour combattre la délinquance dans une optique de justice réparatrice. Il s'adresse prioritairement aux professionnels de la justice pénale mais les textes présentés s'adressant à divers publics, le lecteur pourra trouver certaines sections plus pertinentes et plus intéressantes que d'autres. Ce manuel est l'un de plusieurs outils pratiques mis au point par l'ONU DC. Il est disponible en [anglais](#) et en [français](#).

En complément, un manuel des principes fondamentaux et des pratiques prometteuses sur les alternatives à l'emprisonnement est également disponible auprès de l'ONU DC. Ce manuel présente les principes fondamentaux permettant de comprendre les alternatives à l'emprisonnement et décrit les pratiques prometteuses appliquées dans le monde. Il comprend des informations sur les alternatives à l'emprisonnement à tous les stades du processus de justice pénale et sur les éléments importants à prendre en compte pour leur mise en œuvre, y compris les divers acteurs nécessaires à leur succès, ainsi que des exemples de systèmes qui ont réduit le recours à l'emprisonnement. Ce manuel est disponible en [anglais](#), [français](#) et [espagnol](#).

Formation linguistique

Manuel de formation linguistique à la terminologie de la coopération judiciaire en matière pénale (Réseau européen de formation judiciaire – REFJ)

Ce manuel de formation linguistique à la terminologie de la coopération judiciaire en matière pénale comprend les contenus de cours les plus pertinents utilisés lors de sept séminaires organisés par le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ) sur le sujet en 2011 et 2012. Il s'adresse à tout juge ou procureur qui souhaite développer ses compétences linguistiques dans ce domaine. Le manuel est disponible en anglais et en français [ici](#), de même que des documents juridiques et du matériel linguistique préparatoires aux séminaires.

Interprétation juridique dans le cadre des procédures pénales

Des formations vidéo en ligne sur le travail avec les interprètes juridiques dans le cadre de procédures pénales (Projet Building mutual trust 2)

Le recours efficace à des interprètes juridiques formés améliorera la situation pour les suspects et les personnes mises en cause, ainsi que pour le personnel judiciaire à tous les niveaux. Une série de formations audiovisuelles sur les pratiques pour le travail avec les interprètes juridiques dans différents contextes a été créée à l'intention des juges, des procureurs et autres professionnels de la justice qui prennent part à des procédures judiciaires où l'interprétation est nécessaire. Les vidéos sont conçues pour être conviviales et accessibles pour les non-linguistes. Elles peuvent être utilisées comme outil pédagogique par les formateurs ou pour de l'auto-apprentissage par les praticiens eux-mêmes.

Dans le cadre de la [directive 2010/64/UE sur le droit à l'interprétation et à la traduction dans le cadre des procédures pénales](#), le projet «Building mutual trust 2» a produit cinq formations vidéo sur l'internet pour illustrer les processus de communication et les stratégies de gestion nécessaires à une communication efficace par l'intermédiaire d'un interprète. Les vidéos (interpréter un

entretien de police, une consultation juridique et une audience) indiquent les bonnes pratiques et les pièges potentiels du travail avec les interprètes, dans un format convivial. Le projet a été soutenu financièrement par l'Union européenne.

Les cinq vidéos sont disponibles sur le [site Internet du projet](#) en anglais, avec des sous-titres en anglais, polonais, roumain ou espagnol.

Liens connexes

[Réseau académique de droit pénal européen \(ECLAN\)](#)

[Réseau européen de formation judiciaire \(REFJ\)](#)

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.

La Commission met actuellement à jour une partie du contenu de ce site, dans la perspective du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. L'éventuel maintien de contenus ne tenant pas encore compte de ce retrait est involontaire et les corrections nécessaires seront apportées.

Dernière mise à jour: 15/04/2019

MATERIEL DE FORMATION PRET A L'EMPLOI SUR LES QUESTIONS DE JUSTICE PENALE DE L'UE

Le matériel de formation couvre huit thèmes différents du droit pénal de l'UE et s'adresse à des juges, procureurs et avocats, ainsi que d'autres professionnels de la justice. Ce matériel est à l'attention de formateurs mais les professionnels de la justice peuvent bien sûr les utiliser eux-mêmes. Il fournit des informations sur la législation en vigueur en ce qui concerne la coopération judiciaire en matière pénale, l'application nationale des instruments existants de l'UE et les directions vers lesquelles l'UE évolue en matière de justice pénale.

Ces séminaires ont été développés par l'Institut Européen d'administration Publique (EIPA) dans le contexte d'un contrat-cadre de partenariat avec la Commission Européenne de 2011 à 2013, période au cours de laquelle huit activités de formation ont été organisées dans huit États membres de l'UE.

Séminaire 1: Les changements introduits par le traité de Lisbonne à la coopération judiciaire en matière pénale: Accent sur les nouvelles compétences des institutions et la compétence des agences pertinentes de l'UE

Voici le matériel de formation du séminaire 1 qui s'est tenu à Paris:

- Titre VI du traité sur l'Union européenne: dispositions relatives à la coopération policière et judiciaire en matière pénale:
 - en [anglais](#)
 - en [français](#)
- Traité sur l'Union européenne et le traité établissant la Communauté européenne:
 - en [anglais](#)
 - en [français](#)
- Titre V du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne: l'espace de liberté, de sécurité et de justice
 - en [anglais](#)
 - en [français](#)
- Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne:
 - en [anglais](#)
 - en [français](#)
- Article en anglais de Steve Peers: "[Enfin «adaptées à l'usage prévu»? Le traité de Lisbonne et la fin du troisième pilier ordre juridique](#)"

- Schéma de la procédure de codécision:
 - en [anglais](#)
 - en [français](#)
- Présentation en anglais par Petra Jeney: "[Les acteurs et les nouveaux mécanismes de prise de décision dans le domaine de la coopération judiciaire en matière pénale](#)"
- Présentation en français par Mahrez Abassi: "[Vers un renforcement des outils de coopération en matière pénale](#)"
- Décision du Conseil du 28 février 2002 instituant Eurojust afin de renforcer la lutte contre les formes graves de criminalité:
 - en [anglais](#)
 - en [français](#)
- Décision du Conseil de 2009 sur le renforcement d'Eurojust et modifiant la décision 2002/187/JAI du Conseil instituant Eurojust afin de renforcer la lutte contre les formes graves de criminalité:
 - en [anglais](#)
 - en [français](#)
- Article en anglais de Katalin Ligeti: "[Parquet européen: Comment les règles applicables à la procédure doit-elle être déterminée?](#)"
- Présentation en anglais par Petra Jeney: "[Des clauses de renonciation](#)"
- Protocoles annexés au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne:
 - en [anglais](#)
 - en [français](#)
- Protocole No 21 sur la position du Royaume-Uni et de l'Irlande à l'égard de l'espace de liberté, de sécurité et de justice:
 - en [anglais](#)
 - en [français](#)
- Protocole No 22 sur la position du Danemark:
 - en [anglais](#)
 - en [français](#)
- Présentation en français par Juliette Tricot: "[L'harmonisation du droit pénal substantiel et procédural](#)"
- [Documentation](#) en français de Juliette Tricot
- Etude du Parlement européen de 2009: "Développement d'un espace de justice pénale dans l'Union européenne":
 - en [anglais](#)
 - en [français](#)
- Article 325 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne: "Combattre la fraude":
 - en [anglais](#)
 - en [français](#)
- Présentation en français par Juliette Tricot: "[Evolutions futures de l'espace de justice pénale dans l'Union européenne](#)"

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.

La Commission met actuellement à jour une partie du contenu de ce site, dans la perspective du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. L'éventuel maintien de contenus ne tenant pas encore compte de ce retrait est involontaire et les corrections nécessaires seront apportées.

MATERIEL DE FORMATION PRET A L'EMPLOI SUR LES QUESTIONS DE JUSTICE PENALE DE L'UE

Le matériel de formation couvre huit thèmes différents du droit pénal de l'UE et s'adresse à des juges, procureurs et avocats, ainsi que d'autres professionnels de la justice. Ce matériel est à l'attention de formateurs mais les professionnels de la justice peuvent bien sûr les utiliser eux-mêmes. Il fournit des informations sur la législation en vigueur en ce qui concerne la coopération judiciaire en matière pénale, l'application nationale des instruments existants de l'UE et les directions vers lesquelles l'UE évolue en matière de justice pénale.

Ces séminaires ont été développés par l'Institut Européen d'administration Publique (EIPA) dans le contexte d'un contrat-cadre de partenariat avec la Commission Européenne de 2011 à 2013, période au cours de laquelle huit activités de formation ont été organisées dans huit États membres de l'UE.

Séminaire 2: Les instruments avant le traité de Lisbonne: Accent sur le mandat d'arrêt européen

Voici le matériel de formation en anglais du séminaire 2 qui s'est tenu à Cracovie:

- Titre VI du traité sur l'Union européenne: Dispositions relatives à la coopération policière et judiciaire en matière pénale
- Titre V du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne: Espace de liberté, de sécurité et de justice
- Présentation par Petra Jeney: "Vue d'ensemble de l'espace de justice pénale de l'Union avant le traité de Lisbonne"
- Présentation par Petra Jeney: "La « lisbonnisation » des instruments de droit pénal antérieure au traité de Lisbonne"
- Décision-cadre du Conseil du 13 juin 2002 relative au mandat d'arrêt européen et aux procédures de remise entre États membres
- Présentation par Gábor Magyar: "Mandat d'arrêt européen: une évaluation en cours des instruments"
- Présentation par Gábor Magyar: documentation afférente
- Etude de cas présentée par Gábor Magyar
- Fiche d'information sur les conditions de détention et le traitement des prisonniers de la Cour européenne des droits de l'homme
- Présentation par Mikolaj Pietrzak: "Le mandat d'arrêt européen vu par des avocats de la défense"
- Présentation par Mikolaj Pietrzak: "Aperçu de la mise en œuvre nationale du mandat d'arrêt européen"
- Rapport de la Commission sur la mise en œuvre, depuis 2007, de la décision-cadre du Conseil du 13 juin 2002 relative au mandat d'arrêt européen et aux procédures de remise entre États membres:
 - en anglais
- Rapport du Conseil sur le fonctionnement pratique du mandat d'arrêt européen en 2010 (extrait)
- Article de Oreste Pollicino: "Mandat d'arrêt européen et principes constitutionnels des États membres: Une affaire de droit en lumière, dans la tentative de trouver le juste équilibre entre l'interaction des systèmes juridiques"
- Proposition de rapport législatif d'initiative du Parlement européen de Fair Trials International
- Article de Andrew Sanger: "Force de situation: Le mandat d'arrêt européen et les droits de l'homme"

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.

La Commission met actuellement à jour une partie du contenu de ce site, dans la perspective du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. L'éventuel maintien de contenus ne tenant pas encore compte de ce retrait est involontaire et les corrections nécessaires seront apportées.

Le matériel de formation couvre huit thèmes différents du droit pénal de l'UE et s'adresse à des juges, procureurs et avocats, ainsi que d'autres professionnels de la justice. Ce matériel est à l'attention de formateurs mais les professionnels de la justice peuvent bien sûr les utiliser eux-mêmes. Il fournit des informations sur la législation en vigueur en ce qui concerne la coopération judiciaire en matière pénale, l'application nationale des instruments existants de l'UE et les directions vers lesquelles l'UE évolue en matière de justice pénale.

Ces séminaires ont été développés par l'Institut Européen d'administration Publique (EIPA) dans le contexte d'un contrat-cadre de partenariat avec la Commission Européenne de 2011 à 2013, période au cours de laquelle huit activités de formation ont été organisées dans huit États membres de l'UE.

Séminaire 3: La collecte des éléments de preuve dans l'UE: Équipes communes d'enquête

Voici le matériel de formation du séminaire 1 qui s'est tenu à Tallinn:

- Présentation par Petra Jeney: "Vue d'ensemble de la zone de l'UE en matière pénale, mesures présentencielles et la collecte d'éléments de preuve"
 - Présentation par Petra Jeney: "Les équipes communes d'enquête — cadre juridique et caractéristiques principales"
 - Convention établie par le Conseil sur l'entraide judiciaire en matière pénale entre les États membres de l'Union européenne
 - Décision-cadre du Conseil du 13 juin 2002 relative aux équipes communes d'enquête:
 - en anglais
 - en français
 - Présentation par Jose Castillo Garcia: "Les équipes communes d'enquête: la participation et le soutien d'Europol et Eurojust et modèle de convention, l'organisation et le financement"
 - Résolution du Conseil du 26 février 2010 relative à un modèle d'accord pour la création d'une équipe commune d'enquête (ECE):
 - en anglais
 - en français
 - Manuel du Conseil pour équipes communes d'enquête
 - en anglais
 - en français
 - Conclusions du Conseil de la 5ème réunion annuelle des experts nationaux sur les équipes communes d'enquête (La Haye, 2009)
 - Conclusions du Conseil de la 6ème réunion annuelle des experts nationaux sur les équipes communes d'enquête (La Haye, 2010)
 - Brochure de financement - projet de financement des équipes communes d'enquête
 - Guide de rédaction des demandes d'aide financière pour les équipes communes d'enquête
 - en anglais
 - en français
 - Formulaire de demande pour l'aide financière à une équipe commune d'enquête
 - Projet Eurojust de financement des équipes ECE — Aperçu des créneaux horaires pour 2012
 - Art. 695-2 et 695-3 (section II) de la législation française sur les équipes communes d'enquête
 - Étude de cas par Marie-Jose Delambily sur les équipes communes d'enquête
-

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.

La Commission met actuellement à jour une partie du contenu de ce site, dans la perspective du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. L'éventuel maintien de contenus ne tenant pas encore compte de ce retrait est involontaire et les corrections nécessaires seront apportées.

Dernière mise à jour: 15/04/2019

MATERIEL DE FORMATION PRET A L'EMPLOI SUR LES QUESTIONS DE JUSTICE PENALE DE L'UE

Le matériel de formation couvre huit thèmes différents du droit pénal de l'UE et s'adresse à des juges, procureurs et avocats, ainsi que d'autres professionnels de la justice. Ce matériel est à l'attention de formateurs mais les professionnels de la justice peuvent bien sûr les utiliser eux-mêmes. Il fournit des informations sur la législation en vigueur en ce qui concerne la coopération judiciaire en matière pénale, l'application nationale des instruments existants de l'UE et les directions vers lesquelles l'UE évolue en matière de justice pénale.

Ces séminaires ont été développés par l'Institut Européen d'administration Publique (EIPA) dans le contexte d'un contrat-cadre de partenariat avec la Commission Européenne de 2011 à 2013, période au cours de laquelle huit activités de formation ont été organisées dans huit États membres de l'UE.

Seminar 4: La collecte des éléments de preuve dans l'UE: le mandat européen d'obtention de preuves et nouveaux instruments dans le domaine

Voici le matériel de formation du séminaire 4 organisé à Amsterdam:

- Présentation par Petra Jeney: "Aperçu de l'espace de justice pénale de l'Union, mesures présentencielles et la collecte d'éléments de preuve"
- Acte du Conseil, du 27 mai 2000, relatif à l'entraide judiciaire en matière pénale entre les États membres de l'Union européenne
- Présentation par Marie-Jose Delambily: "Application pratique de la convention de l'UE de 2000/C-197/01 sur l'entraide judiciaire en matière pénale entre les États membres de l'Union européenne"
- Décision-cadre du Conseil du 22 juillet 2003 relative à l'exécution dans l'Union européenne des décisions de gel de biens ou d'éléments de preuve
- Présentation par Petra Jeney: "Les instruments de reconnaissance mutuelle dans le domaine de la collecte des preuves I"
- Décision-cadre du Conseil du 22 juillet 2003: état de mise en œuvre relative à l'exécution dans l'Union européenne des décisions de gel de biens ou d'éléments de preuve
- Présentation par Marie-Jose Delambily: "Étude de cas sur l'application pratique de la convention de l'UE de 2000/C-197/01"
- Présentation par Petra Jeney: "Les instruments de reconnaissance mutuelle dans le domaine de la collecte des preuves I: évaluation du mandat européen d'obtention de preuves"
- Décision-cadre du Conseil du 18 décembre 2008 relative au mandat européen d'obtention de preuves tendant à l'obtention d'objets, de documents et de données en vue de leur utilisation dans le cadre de procédures pénales
- Présentation par Stéphanie Bosly: "La décision d'enquête européenne: les idées principales de la proposition et de la procédure législative"
- Initiative pour une directive du Parlement européen et du Conseil concernant la décision d'enquête européenne en matière pénale
- Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant la décision d'enquête européenne en matière pénale
- Initiative pour une directive du Parlement européen et du Conseil concernant la décision d'enquête européenne en matière pénale: Réponses au questionnaire sur l'interception des télécommunications
- Initiative pour une directive du Parlement européen et du Conseil concernant la décision d'enquête européenne en matière pénale: Texte soumis pour l'approche générale
- Présentation par Stéphanie Bosly: Implications pratiques de la décision d'enquête européenne

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.

La Commission met actuellement à jour une partie du contenu de ce site, dans la perspective du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. L'éventuel maintien de contenus ne tenant pas encore compte de ce retrait est involontaire et les corrections nécessaires seront apportées.

Dernière mise à jour: 15/04/2019

MATERIEL DE FORMATION PRET A L'EMPLOI SUR LES QUESTIONS DE JUSTICE PENALE DE L'UE

Le matériel de formation couvre huit thèmes différents du droit pénal de l'UE et s'adresse à des juges, procureurs et avocats, ainsi que d'autres professionnels de la justice. Ce matériel est à l'attention de formateurs mais les professionnels de la justice peuvent bien sûr les utiliser eux-mêmes. Il fournit des informations sur la législation en vigueur en ce qui concerne la coopération judiciaire en matière pénale, l'application nationale des instruments existants de l'UE et les directions vers lesquelles l'UE évolue en matière de justice pénale.

Ces séminaires ont été développés par l'Institut Européen d'administration Publique (EIPA) dans le contexte d'un contrat-cadre de partenariat avec la Commission Européenne de 2011 à 2013, période au cours de laquelle huit activités de formation ont été organisées dans huit États membres de l'UE.

Séminaire 5: Le recouvrement des avoirs au sein de l'Union Européenne: Décisions-cadre du Conseil de 2003, 2005 et 2006 et les nouvelles évolutions intervenues dans ce domaine

Voici le matériel de formation du séminaire 5 qui s'est tenu à Copenhague:

- Présentation par Petra Jeney: "Aperçu de la législation internationale et européenne en matière de recouvrement des avoirs"
- Présentation par Virgil Ivan-Cucu: "Les stratégies nationales de recouvrement d'avoirs: institutions, procédures et expériences"
- Présentation par Prof. Thomas Elholm: "Les lacunes et les insuffisances du cadre réglementaire actuel de l'UE. De nouvelles orientations dans la législation de l'UE"
- Atelier: Questions pratiques relatives à l'identification, le dépistage, le gel et la confiscation des avoirs présenté par Yvon Calvet
- Présentation par Pascal Gastineau: "Le Camden Asset Recovery Inter-Agency Network (CARIN), les bureaux nationaux de recouvrement des avoirs (BRA) et le rôle d'Europol dans le recouvrement des avoirs"
- Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale, Strasbourg – 20 April 1959:
 - Protocole additionnel (1978) à la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale
 - Deuxième protocole additionnel (2001) à la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale
- Convention relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime, Strasbourg – 8 novembre 1990
- Convention relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme, Varsovie – 8 Mai 2005
- Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et les protocoles s'y rapportant – 15 novembre 2000
- Décision-cadre du Conseil du 22 juillet 2003 relative à l'exécution dans l'Union européenne des décisions de gel de biens ou d'éléments de preuve
- Décision-cadre du Conseil du 24 février 2005 relative à la confiscation des produits, des instruments et des biens
- Décision-cadre du Conseil du 24 février 2005 concernant l'application du principe de reconnaissance mutuelle aux sanctions pécuniaires
- Décision-cadre du Conseil du 6 octobre 2006 concernant l'application du principe de reconnaissance mutuelle aux décisions de confiscation

- Décision du Conseil du 6 décembre 2007 relative à la coopération entre les bureaux de recouvrement des avoirs des États membres en matière de dépistage et d'identification des produits du crime ou des autres biens en rapport avec le crime
- Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil du 20 novembre 2008: Les produits du crime organisé — Garantir que « le crime ne paie pas »
- Notification reçue sur la décision 2007/845/JHA du Conseil, 20 octobre 2011
- Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant le gel et la confiscation des produits du crime dans l'Union européenne, 12 mars 2012

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.

La Commission met actuellement à jour une partie du contenu de ce site, dans la perspective du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. L'éventuel maintien de contenus ne tenant pas encore compte de ce retrait est involontaire et les corrections nécessaires seront apportées.

Dernière mise à jour: 15/04/2019

MATERIEL DE FORMATION PRET A L'EMPLOI SUR LES QUESTIONS DE JUSTICE PENALE DE L'UE

Le matériel de formation couvre huit thèmes différents du droit pénal de l'UE et s'adresse à des juges, procureurs et avocats, ainsi que d'autres professionnels de la justice. Ce matériel est à l'attention de formateurs mais les professionnels de la justice peuvent bien sûr les utiliser eux-mêmes. Il fournit des informations sur la législation en vigueur en ce qui concerne la coopération judiciaire en matière pénale, l'application nationale des instruments existants de l'UE et les directions vers lesquelles l'UE évolue en matière de justice pénale.

Ces séminaires ont été développés par l'Institut Européen d'administration Publique (EIPA) dans le contexte d'un contrat-cadre de partenariat avec la Commission Européenne de 2011 à 2013, période au cours de laquelle huit activités de formation ont été organisées dans huit États membres de l'UE.

Séminaire 6: Droits procéduraux des personnes soupçonnées ou poursuivies

Voici le matériel de formation du séminaire 6 qui s'est tenu à Berlin:

- Présentation par Virgil Ivan-Cucu: "Droits des suspects et des personnes poursuivies: feuille de route de l'Union européenne sur les droits procéduraux"
- Résolution du Conseil du 30 novembre 2009 relative à la feuille de route visant à renforcer les droits procéduraux des suspects ou des personnes poursuivies dans le cadre des procédures pénales
- Le forum européen des associations de droit pénal, avril 2010: Droits procéduraux dans le cadre des procédures pénales
- La jurisprudence de la CEDH sur le droit à une assistance linguistique dans le cadre des procédures pénales et la réponse de l'UE
- Présentation par Virgil Ivan-Cucu: "Le droit à l'interprétation et à la traduction"
- Directive du Parlement européen et du Conseil du 20 octobre 2010 relative au droit à l'interprétation et à la traduction dans le cadre des procédures pénales
- Présentation par Liese Katschinka: "Directive 2010/64/UE du Parlement européen et du Conseil du 20 octobre 2010 relative au droit à l'interprétation et à la traduction dans le cadre des procédures pénales"
- Présentation par Marie-José Delambily: "Le droit à l'information"
- Directive du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 relative au droit à l'information dans le cadre des procédures pénales
- Présentation par Marie-José Delambily: "Directive 2012/13/UE du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 relative au droit à l'information dans le cadre des procédures pénales"
- Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil (8 juin 2011) sur le droit d'accès à un avocat dans le cadre des procédures pénales et au droit de communiquer après l'arrestation

- Présentation par Virgil Ivan-Cucu: "Le droit d'accès à un avocat"
- Présentation par Virgil Ivan-Cucu: "La détention provisoire"
- Renforcer la confiance mutuelle dans l'espace judiciaire européen — Livre vert sur l'application de la législation de l'UE en matière de justice pénale dans le domaine de la détention (14 juin 2011, Commission européenne)

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.

La Commission met actuellement à jour une partie du contenu de ce site, dans la perspective du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. L'éventuel maintien de contenus ne tenant pas encore compte de ce retrait est involontaire et les corrections nécessaires seront apportées.

Dernière mise à jour: 15/04/2019

MATERIEL DE FORMATION PRET A L'EMPLOI SUR LES QUESTIONS DE JUSTICE PENALE DE L'UE

Le matériel de formation couvre huit thèmes différents du droit pénal de l'UE et s'adresse à des juges, procureurs et avocats, ainsi que d'autres professionnels de la justice. Ce matériel est à l'attention de formateurs mais les professionnels de la justice peuvent bien sûr les utiliser eux-mêmes. Il fournit des informations sur la législation en vigueur en ce qui concerne la coopération judiciaire en matière pénale, l'application nationale des instruments existants de l'UE et les directions vers lesquelles l'UE évolue en matière de justice pénale.

Ces séminaires ont été développés par l'Institut Européen d'administration Publique (EIPA) dans le contexte d'un contrat-cadre de partenariat avec la Commission Européenne de 2011 à 2013, période au cours de laquelle huit activités de formation ont été organisées dans huit États membres de l'UE.

Séminaire 7: La coopération en matière pénale dans l'Union européenne: réponse judiciaire au terrorisme

Voici le matériel de formation du séminaire 7 qui s'est tenu à Barcelone:

- Présentation par Virgil Ivan-Cucu: "Aperçu sur le terrorisme: situation géopolitique et types de menaces"
- Décision-cadre du Conseil du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme
- Présentation par Virgil Ivan-Cucu: "La lutte contre le terrorisme: le cadre juridique de l'UE"
- Décision-cadre du Conseil du 22 juillet 2003 relative à l'exécution dans l'Union européenne des décisions de gel de biens ou d'éléments de preuve
- Décision-cadre du Conseil du 13 juin 2002 relative aux équipes communes d'enquête
- Décision du Conseil du 23 juin 2008 relative à l'approfondissement de la coopération transfrontalière, notamment en vue de lutter contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière
- Décision du Conseil du 23 juin 2008 relative à la mise en œuvre de la décision 2008/615/JHA relative à l'approfondissement de la coopération transfrontalière, notamment en vue de lutter contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière
- Directive 2006/24/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 mars 2006 sur la conservation de données générées ou traitées dans le cadre de la fourniture de services de communications électroniques accessibles au public ou de réseaux publics de communications, et modifiant la directive 2002/58/CE
- Décision-cadre du Conseil du 18 décembre 2006 relative à la simplification de l'échange d'informations et de renseignements entre les services répressifs des États membres de l'Union européenne
- Présentation par Patrice Ollivier Maurel: "La coopération au travers de techniques d'investigation et échange de données"
 - en anglais
 - en français
- Les équipes communes d'enquête — accords bilatéraux:
 - en anglais

- en français
- Convention de Prüm:
 - en anglais
 - en français
- Présentation par Virgil Ivan-Cucu: "La coopération au travers de techniques d'investigation et échange de données"
- Règlement (CE) no 1889/2005 du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 2005 relatif aux contrôles de l'argent liquide entrant ou sortant de la Communauté
- Règlement (CE) no 1781/2006 du Parlement européen et du Conseil du 15 novembre 2006 relatif aux informations concernant le donneur d'ordre accompagnant les virements de fonds (texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)
- Directive 2006/70/CE de la Commission, du 1 août 2006 - portant mesures d'exécution de la directive 2005/60/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la définition des «personnes politiquement exposées» et les conditions techniques de l'application d'obligations simplifiées de vigilance à l'égard de la clientèle et de l'exemption au motif d'une activité financière exercée à titre occasionnel ou à une échelle très limitée
- Directive 2005/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 2005 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)
- Règlement (CE) no 2580/2001 du Conseil du 27 décembre 2001 concernant l'adoption de mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités dans le cadre de la lutte contre le terrorisme
- Accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sur le traitement et le transfert de données de messagerie financière de l'Union européenne aux États-Unis aux fins du programme de surveillance du financement du terrorisme
- Présentation par Virgil Ivan-Cucu: "La lutte contre le financement du terrorisme — les enquêtes financières"
- Présentation par Virgil Ivan-Cucu: "La lutte contre le terrorisme — les travaux d'Europol et d'Eurojust"
- Présentation par Patrice Ollivier-Maurel: "Faire face au terrorisme sur le terrain: l'expérience de la France et de l'Espagne"
 - en anglais
 - en français

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.

La Commission met actuellement à jour une partie du contenu de ce site, dans la perspective du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. L'éventuel maintien de contenus ne tenant pas encore compte de ce retrait est involontaire et les corrections nécessaires seront apportées.

Dernière mise à jour: 15/04/2019

MATERIEL DE FORMATION PRET A L'EMPLOI SUR LES QUESTIONS DE JUSTICE PENALE DE L'UE

Le matériel de formation couvre huit thèmes différents du droit pénal de l'UE et s'adresse à des juges, procureurs et avocats, ainsi que d'autres professionnels de la justice. Ce matériel est à l'attention de formateurs mais les professionnels de la justice peuvent bien sûr les utiliser eux-mêmes. Il fournit des informations sur la législation en vigueur en ce qui concerne la coopération judiciaire en matière pénale, l'application nationale des instruments existants de l'UE et les directions vers lesquelles l'UE évolue en matière de justice pénale.

Ces séminaires ont été développés par l'Institut Européen d'administration Publique (EIPA) dans le contexte d'un contrat-cadre de partenariat avec la Commission Européenne de 2011 à 2013, période au cours de laquelle huit activités de formation ont été organisées dans huit États membres de l'UE.

Séminaire 8: Droit pénal matériel de l'UE

Voici le matériel de formation du séminaire 8 qui s'est tenu à Luxembourg:

- Présentation par Petra Jeney: "La compétence législative de l'UE dans le domaine du droit pénal matériel"
- Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions du 20 septembre 2011 - Vers une politique de l'UE en matière pénale: Assurer une mise en œuvre efficace des politiques de l'UE au moyen du droit pénal
- Version consolidée du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
- Livre vert du 14 juin 2011: Renforcer la confiance mutuelle dans l'espace judiciaire européen — Livre vert sur l'application de la législation de l'UE en matière de justice pénale dans le domaine de la détention
- Présentation par Thomas Elholm: "Fragments de la partie générale du droit pénal, à savoir légalité, la compétence territoriale, éléments objectifs et subjectifs de la criminalité"
- Acte du Conseil du 26 juillet 1995 établissant la convention relative à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes
- Règlement no 2988/95 du Conseil du 18 décembre 1995 relatif à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes
- Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la lutte contre la fraude portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union au moyen du droit pénal
- Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la protection pénale de l'euro et des autres monnaies contre la contrefaçon, et remplaçant la décision-cadre 2000/383/JHA du Conseil
- La décision-cadre 2000/383/JHA du Conseil du 29 mai 2000 visant à renforcer par des sanctions pénales et autres sanctions la protection contre le faux monnayage en vue de la mise en circulation de l'euro
- Décision-cadre 2001/413/JHA du Conseil du 28 mai 2001 relative à la lutte contre la fraude et la contrefaçon des moyens de paiement autres que les espèces
- Décision-cadre 2001/500/JHA du Conseil du 26 juin 2001 concernant le blanchiment d'argent, l'identification, le dépistage, le gel, la saisie et la confiscation des instruments et des produits du crime
- Décision-cadre du Conseil 2008/919/JHA du 28 novembre 2008 modifiant la décision-cadre 2002/475/JHA relative à la lutte contre le terrorisme
- Décision-cadre 2002/475/JHA du Conseil du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme
- Décision-cadre 2002/946/JHA du Conseil du 28 novembre 2002 visant à renforcer le cadre pénal pour la prévention de l'aide à l'entrée, au transit et au séjour irréguliers
- Décision-cadre 2003/568/JHA du Conseil du 22 juillet 2003 relative à la lutte contre la corruption dans le secteur privé
- Décision-cadre 2004/757/JHA du Conseil du 25 octobre 2004 concernant l'établissement des dispositions minimales relatives aux éléments constitutifs des infractions pénales et des sanctions applicables dans le domaine du trafic illicite de drogue
- Décision-cadre 2005/222/JHA du Conseil du 24 février 2005 relative aux attaques visant les systèmes d'information
- Décision-cadre 2005/667/JHA du Conseil du 12 juillet 2005 visant à renforcer le cadre pénal pour la répression de la pollution causée par les navires
- Décision-cadre 2008/80/JHA du Conseil du 27 janvier 2003 relative à la protection de l'environnement par le droit pénal
- Décision-cadre 2008/841/JHA du Conseil du 24 octobre 2008 relative à la lutte contre la criminalité organisée
- Décision-cadre 2008/913/JHA du Conseil du 28 novembre 2008 sur la lutte contre certaines formes et manifestations de racisme et de xénophobie au moyen du droit pénal
- Présentation par Thomas Elholm: "Dispositions particulières — eurocrimes"
- Présentation par Eric Senna: "Les règles pénitentiaires européennes"
 - en anglais
 - en français
- Présentation par Petra Jeney: "Les enjeux dans la régulation d'eurocrimes: étude de cas de crimes contre les intérêts financiers de l'Union européenne"

- Présentation par Lydie Warolin: "Les enjeux dans la régulation d'eurocrimes: étude de cas de la directive 2011/92/UE de lutte contre les abus sexuels, l'exploitation sexuelle et la pédopornographie, remplaçant la décision-cadre 2004/68/JHA"
- Directive 2011/36/UE du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2011 concernant la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre ce phénomène ainsi que la protection des victimes et remplaçant la décision-cadre 2002/629/JHA du Conseil
- Décision de la chambre criminelle du 28 février 2012 (Cour d'appel de Caen, tribunal régional de Coutances)
 - en anglais
 - en français

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.

La Commission met actuellement à jour une partie du contenu de ce site, dans la perspective du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. L'éventuel maintien de contenus ne tenant pas encore compte de ce retrait est involontaire et les corrections nécessaires seront apportées.

Dernière mise à jour: 15/04/2019